



COMMUNE D'ASSINIE - MAFIA



NOTE D'INFORMATION

**A Mesdames et Messieurs les Responsables des
Régies Publicitaires exerçant à Assinie-Mafia**

Le Maire

N°2024-**186**/CAM/SG

Mesdames et Messieurs,

Comme suite à la réunion d'information en date du 11 Mars 2024, relative à la réorganisation de la publicité dans la Commune d'Assinie-Mafia, la mise en œuvre du Règlement Local de Publicité (RLP) dont l'objectif est de faciliter, protéger et accompagner l'activité des professionnels du secteur conformément à la réglementation en vigueur, rentre dans sa deuxième étape.

A cet effet, l'Administration communale met à votre disposition les éléments ci-après nécessaires à l'aboutissement de l'implantation et l'exploitation de panneaux publicitaires :

- Le processus d'autorisation d'implantation des panneaux ;
- La cartographie des implantations disponibles;
- La charte graphique de l'affichage publicitaire.

Aussi êtes-vous invités à approcher les services municipaux en vue de la régularisation de votre situation, jusqu'au **31 mai 2024 délai de rigueur**.

Passée cette date, tout panneau qui n'aura pas fait l'objet d'une demande de régularisation sera considéré comme hors la loi, donc exposé à un démantèlement.

Par ailleurs, après l'obtention de la nouvelle autorisation d'implantation de panneau, vous aurez un délai de six (6) mois pour le conformer aux dispositions de la charte graphique locale.

A défaut, la Mairie se réserve le droit de prendre toute mesure conservatoire de coercition pouvant aller jusqu'à la dépose du panneau, à vos frais.

Veuillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Fait à Assinie-Mafia, le 26 Avril 2024.



Pierre René MAGNE-WOELFFELL
Commandeur de l'Ordre National



COMMUNE D'ASSINIE - MAFIA



LE PROCESSUS D'AUTORISATION D'IMPLANTATION DES PANNEAUX

Pour obtenir l'autorisation d'afficher dans la commune d'Assinie-Mafia, déposez au secrétariat de la Mairie une lettre de demande d'autorisation d'implantation accompagnée d'un dossier complet.

Vous trouverez en annexe un modèle de courrier de demande d'agrément ainsi qu'un dossier à remplir.

Ce dernier devra être accompagné de:

- Votre numéro d'agrément CSP conforme à l'affichage routier;
- Un justificatif de régularité de vos cotisations au CSP;
- Une attestation de régularité fiscale N-1;
- Une attestation de régularité CNPS N-1;
- Une attestation de non redevance à la commune d'Assinie-Mafia;
- Une attestation sur l'honneur du respect de la charte d'affichage de la commune.
- Une liste contenant les références des repères topographiques des sites sollicités, approuvés par les services techniques de la Mairie;
- Les photomontages de pose des dispositifs sollicités;
- Après approbation de votre dossier, le paiement de:
 - l'autorisation d'implantation de 100 000F
 - la taxe d'occupation d'espace et de TM sur les panneaux validés à payer à l'année.

Pour information - Les taxes sur la Publicité à Assinie-Mafia

- La T.M est fixée à 1 000 Fcfa pour un panneau classique et 3 000F pour un panneau éclairé et payable annuellement à la mairie.
- L'ODP est fixée à 2 000 Fcfa et payable annuellement à la mairie.



COMMUNE D'ASSINIE - MAFIA

LA CARTOGRAPHIE DES IMPLANTATIONS DISPONIBLES

Les repères topographiques des sites autorisés sont consultables sur la page d'accueil du site internet de la Mairie <https://mairieassinie.com/>

=> cliquer sur **AFFICHAGE 2024**

Une fois vos emplacements choisis, notez les références des points de marquage dans le dossier.

Kilomètres	Sens Aller		Sens retour	
	Nbre	Désignation	Nbre	Désignation
KM0 --- KM1	07	X1 - X2 - X3 - X4 - X5 - X6 - X7	06	P1 - P2 - P3 - P4 - P5 - P6
KM1 --- KM2	05	X11 - X12 - X18 - X19 - X20	04	P10 - P11 - P17 - P18
KM2 --- KM3	08	X21 - X24 - X25 - X26 - X27 - X28 - X29 X30	09	P19 - P20 - P22 - P23 - P24 - P25 - P26 P27 PRIME - P27
KM3 --- KM4	09	X31 - X32 - X33 - X34 - X35 - X36 - X37 X39 - X40	05	P28 - P29 - P30 - P34 - P35
KM4 --- KM5	02	X44 - X51	00	Impossibilité de pose
KM5 --- KM6	09	X52 - X53 - X54 - X55 - X56 - X57 - X58 X59 - X60	00	Impossibilité de pose
KM6 --- KM7	08	X61 - X62 - X63 - X64 - X65 - X66 - X67 - X69	00	Impossibilité de pose
KM7 --- KM8	06	X70 - X71 - X72 - X73 - X76 - X77	00	Impossibilité de pose
KM8 --- KM9	07	X82 - X83 - X84 - X85 - X87 - X89 - X90	00	Impossibilité de pose
KM9 --- KM10	04	X91 - X92 - X97 - X98	02	P87 - P90
KM10 --- KM11	06	X103 - X104 - X105 - X106 - X107 - X110	00	Impossibilité de pose
KM11 --- KM12	08	X111 - X112 - X113 - X114 - X116 - X117 X118 - X119	01	P113
KM12 --- KM13	09	X120 - X121 - X122 - X123 - X124 - X125 - X126 - X127 - X128	02	P122 - P123

Kilomètres	Sens Aller		Sens retour	
	Nbre	Désignation	Nbre	Désignation
KM13 --- KM14	10	X129 - X130 - X131 - X132 - X133 - X134 X135 - X136 - X137 - X138	1	P129
KM14 --- KM15	02	X139 - X141	05	P135 - P136 - P137 - P138 - P139
KM15 --- KM16	07	X142 - X143 - X144 - X145 - X146 - X147 X148	06	P140 - P141 - P142 - P143 - P144 - P145
KM16 --- KM17	08	X149 - X151 - X152 - X153 - X154 - X155 - X156 - X157 -	06	P146 - P147 - P148 - P149 - P150 - P151
KM17 --- KM18	08	X158 - X159 - X160 - X161 - X163 - X164 X165 - X166 -	03	P152 - P153 - P154
KM18 --- KM19	08	X167 - X168 - X169 - X169 PRIME - X170 X171 - X172 - X73	04	P155 - P156 - P157 - P158
KM19 --- KM20	02	X174 - X175	01	P160
KM20 --- KM21	03	X176 - X177 - X179 -	02	P161 - P162



COMMUNE D'ASSINIE - MAFIA

LA CHARTE GRAPHIQUE DE L'AFFICHAGE PUBLICITAIRE

Autoroutes & grands axes

- 4x3m Horizontal
- 3x5m Vertical
- < 4x6m Horizontal (*Autoroutes uniquement*)

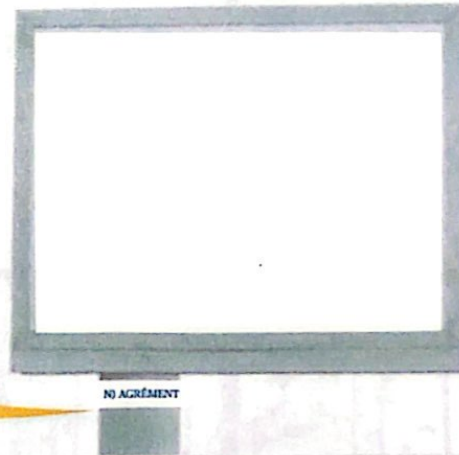
Esthétisme de la moulure

- Moulure plate de largeur: 15cm
- Epaisseur de la moulure: 3cm
- Epaisseur supplémentaire de 10cm en bas pour la pose du sticker fluorescent
- Pose du numéro d'agrément (sticker blanc) sur la partie haute de l'habillage du pieds

N° D'AGRÈMENT CSP +
N° AUTORISATION VD'IMPLANTATION

Dans les villages

- Pas de format horizontaux
- 2x4m Vertical maximum



Esthétisme de la façade

- Habillage avec des moulures: en epoxy selon modèle
- Couleur de la moulure:
Bleu - couleur **Pantone 15-3920**
- Pose sur la moulure Basse:
Sticker avec le numéro d'autorisation de la Mairie
Bande phosphorescente
- Arrière du panneau
Fermé si simple face

Hauteur homogénéisée de 1,6m de pieds au dessus du sol.

Esthétisme des Mat/pieds

- Habillage en epoxy ou en alu, couleur aluminium Médium (**Pantone 17-5104**)
- Largeur de l'habillage du pieds: 50cm
- Pose de la façade excentrée à 1m

